

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE
de PRE SAINT-NOM
4 allée de la forêt de Marly
78 860 – ST NOM LA BRETÊCHE

St-Nom, le 22 juin 2009.

Tél : 01 30 80 20 25

Site Internet : www.pre-saint-nom.fr

SIREN : 380 821 678

FLASH INFOS

Avant le départ en vacances, nous souhaitons vous rappeler quelques points afin que notre Résidence permette au plus grand nombre d'entre nous, grands et petits, de s'épanouir et de profiter du calme, de la beauté, en un mot de la sérénité de PSN.

La végétation :

Nous ne savons plus que faire et que dire vis-à-vis de très nombreux propriétaires qui ont une végétation beaucoup trop importante. Il faut tailler les haies en largeur et surtout en hauteur afin de ne pas priver vos voisins de la lumière, notamment l'hiver quand le soleil est bas. A noter aussi que beaucoup trop de haies masquent les lampadaires et réduisent ainsi la SECURITE de PSN. Quant aux arbres, certains dans PSN ont atteint une hauteur digne de celle des arbres du parc de Versailles.....Il faut donc les étêter, voire les abattre !! Ils privent eux aussi vos voisins de la lumière à laquelle ils ont droit et de plus, ils risquent de tomber sur vos toitures en cas de tempête. (cf 26 déc. 1999). Vous ne seriez pas dédommagés par les Assurances car ces arbres sont en général situés à moins de 10 mètres des habitations.

La sécurité :

Les consignes sont toujours les mêmes : restez vigilants, de jour comme de nuit, n'oubliez pas d'informer vos voisins de vos absences prolongées et avertissez également la Gendarmerie de Noisy le Roi.

Vitesse des véhicules = toujours les mêmes conducteurs et CONDUCTRICES qui roulent trop vite trop souvent !! Pensez aux enfants !!

Les « Initiatives » de PSN :

N'oubliez pas de répondre aux circulaires qui vous ont été distribuées, AVANT LE 27 JUIN. Vous faciliterez ainsi la tâche de vos bénévoles du Comité. Merci pour eux.

L' A.S.L. de P.S.N.

Quelques travaux ont été réalisés sur les réseaux électricité et TV. Les 26 lettres à l'entrée principale LE PRE SAINT NOM qui avaient été vandalisées ont été réparées, refaites, repeintes et refixées par une équipe de bénévoles. Grosse économie !!

Tous les propriétaires ont payé les charges 2009, votées en A.G., pour la plupart avant le 1^{er} mai et quelques retardataires au cours des 3 premières semaines de mai.

B O N N E S V A C A N C E S A T O U S

Le Comité Syndical.

Distribution : tous les habitants de Pré Saint-Nom.